

Agir pour une meilleure réalisation des droits à l'eau à TIENFALA

Moussa Alou TRAORE

Chargé de Droits Equité et Inclusion
WaterAid-Mali



1: Introduction & Objectifs / Objectives

Cette initiative avait pour but de :

Contribuer à l'amélioration des conditions d'accès des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap à l'eau, à travers une participation plus accrue des populations aux processus de prise de décision



2. Qu'est-ce qui s'est passé? / What happened?

Les actions entreprises :

1. La formation des autorités locales et les organisations de la société civile sur les droits à l'eau et l'assainissement et la redevabilité sociale
2. La mise en œuvre de la fiche d'évaluation communautaire (FEC) ;
3. L'organisation des rencontres d'échanges entre les autorités locales et les populations ;



2. Qu'est-ce qui s'est passé? / What happened?

Les actions entreprises : (suite)

4. L'organisation d'espaces d'interpellation démocratique;
5. L'appui matériel et financier aux groupements de femmes, de jeunes et de personnes en situation de handicap ;
6. La formation en gestion financière et la mise en œuvre des activités génératrice de revenus ;
7. La célébration de la journée mondiale des droits de l'homme;

3. Résultats / Results

Les résultats atteints

1. Une prise de conscience collective des populations (y compris les autorités locales) sur les questions d'eau, les personnes exclues des services d'eau et les raisons de leur exclusion.
2. Les communautés sont capables de faire entendre leur voix par les détenteurs de pouvoir (y compris les autorités locales et les prestataires de services d'eau).
3. L'amélioration de la gouvernance en faveur des groupes exclus par rapport à l'accès à l'eau



4. Analyse / Analysis

1. La participation des populations au processus repose sur la connaissance des droits à l'eau et à l'assainissement.
2. *L'autonomisation des groupes vulnérables à la base par l'organisation et l'appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus collectives est un élément distinctif de l'approche en matière de fourniture des services d'EHA;*
3. Faire en sorte que les inégalités sociales n'empêchent pas la participation de tous représente donc un réel défi

5. Conclusion

L'approche basée sur les droits humains favorise l'autonomisation des groupes vulnérables et constitue un levier pour promouvoir la participation des populations dans la recherche des solutions durables aux problèmes d'eau d'hygiène et assainissement.

Mais, la réussite d'une telle initiative dépend du niveau d'autonomisation des différentes catégories sociales et nécessite un engagement à long terme des communautés.

La durée d'une telle initiative dépend du diagnostic et la situation de chaque communauté



